

SYNTHESE DE L'OFFRE DE RACCORDEMENT

Votre demande

(voir §1 de la Proposition de Raccordement)

Vous avez demandé une Puissance de Raccordement en soutirage de 250 kVA.
Votre demande a été déclarée recevable le 30/11/2017.

Votre interlocuteur

Damien RIBET
Téléphone : 02 32 82 54 08
Mél. : damien.ribet@enedis.fr

Caractéristiques techniques

(voir § 2 de la Proposition de Raccordement)

L'emplacement du Point de Livraison est prévu dans un local dédié en domaine privé.

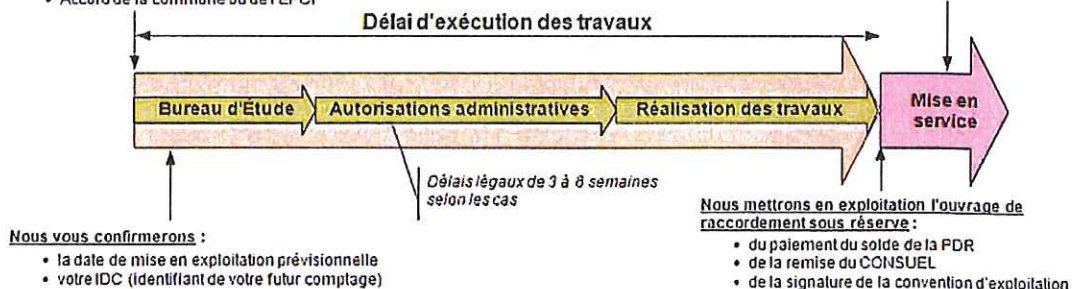
Planning du raccordement prévisionnel :

Événement déclencheur :

- Signature de la PDR et de la convention de raccordement
- Versement de l'acompte demandé dans la PDR ou de l'ordre de service
- Accord de la commune ou de l'EPCI

Votre fournisseur devra :

- au préalable avoir demandé la mise en service



→ Le détail de la solution de raccordement est décrit dans les Conditions Particulières.

Contribution au coût du raccordement

(voir § 3 de la Proposition de Raccordement)

Votre contribution au coût du raccordement est de 4 618.74 HT € et le montant de la TVA de 923.75 €
Soit 5 542.49 € TTC

Le détail de la contribution est décrit dans la Proposition De Raccordement N° DB22/035993/001004

Validité de la proposition

(voir § 0 de la Proposition de Raccordement)

Vous disposez d'un délai de trois mois, à réception, pour donner votre accord sur cette Convention de Raccordement en :

- ☑ paraphant chaque page des Conditions Particulières de la Convention de Raccordement, sans modification, ni rature
- ☑ signant en page 5 (paragraphe 5) les Conditions Particulières de la Convention de Raccordement
- ☑ signant en page 10 (paragraphe 0) la Proposition de Raccordement jointe